

Trafic de chiots en provenance de Roumanie et de Bulgarie

Description

La Bulgarie et la Roumanie ont alimenté le marché noir de chiots à destination du Royaume-Uni et des Pays-Bas au début des années 2020. C'est ce qui ressort du récent rapport intitulé « Escroqueries aux chiots en Europe » de l'organisation internationale de protection des animaux Four Paws. Ce document est le fruit d'enquêtes menées par l'association au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Roumanie et en Bulgarie entre 2021 et 2022.

Ainsi, dans plusieurs pays de l'Est, dont la Bulgarie et la Roumanie, des fermes à chiots (également appelées « usines à chiots »), où naissent et sont sevrés de manière intensive ces animaux, ont été ouvertes au cours des dernières années. Un trafic est développé à partir de l'activité de revente de ces élevages en Europe de l'Ouest par le biais de plateformes numériques, rarement transparentes sur l'origine des chiots. Plus de 40 % des annonces consultées et diffusées aux Pays-Bas laissent supposer une importation illégale. Les acheteurs acquièrent sans se méfier des animaux élevés souvent dans de mauvaises conditions et potentiellement malades (la rage n'a pas été éradiquée dans plusieurs pays est-européens). La plupart de ces bêtes seraient transférées ou livrées par des revendeurs ou des commerçants transfrontaliers. Ce phénomène affecte également la France depuis près d'une dizaine d'années. Ainsi, en octobre 2016, deux Bulgares avaient été interpellés par les forces de l'ordre dans l'Aisne pour le transport dans de mauvaises conditions sanitaires de 58 chiots et 5 chats. Ils avaient été condamnés à un an de prison avec sursis le 6 décembre 2016.

La situation semblait évoluer favorablement grâce à des initiatives communautaires, notamment avec la loi sur la santé animale de l'UE (2021) qui fixe des exigences applicables à l'ensemble des établissements d'élevage. Toutefois, le rapport de Four Paws souligne l'absence de mécanisme permettant de vérifier l'enregistrement du chiot et du vendeur dans les bases de données d'enregistrement des animaux de compagnie. Ainsi, en Roumanie, plus de 80 % des éleveurs interrogés lors de l'enquête ont reconnu être livrés à des activités illégales, confiant travailler avec des vétérinaires corrompus pour obtenir des passeports pour des chiots avec de faux carnets de vaccination. En Bulgarie, la loi vétérinaire a été adaptée, c'est pourquoi, selon l'ONG, « nous disposons d'une législation suffisamment bien rédigée, qui réglemente cette activité et pose de nombreuses exigences ». Mais, la même activiste regrette que « cette législation ne soit pas souvent appliquée et qu'il manque un contrôle efficace quant à son respect ». D'ailleurs, 18 des 19 vendeurs bulgares visités pendant l'enquête ne respectaient pas les exigences relatives à l'âge minimum, à l'identification, à l'enregistrement ou à la vaccination du chiot annoncé à la vente.

Dans ce contexte, Four Paws alerte sur le fait que le commerce illégal de chiots prospère habituellement pendant la période des fêtes de fin d'année, où des animaux de compagnie figurent régulièrement sur la liste des cadeaux déposés au pied du sapin.

Sources : *Mediapool, Novinite Dnes, ONG Four Paws.*

date création

03/01/2024

Champs de Meta

Auteur-article : Stéphane Altasserre